



Le communiqué de presse envoyé par le ministère : Dominique BUSSEREAU et Chantal JOUANNO lancent une démarche innovante en faveur de la protection des abeilles

Dans un contexte d'affaiblissement et de surmortalité des colonies d'abeilles, essentielles à la reproduction des espèces végétales, et dans la continuité des engagements du Grenelle Environnement, **Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des transports et Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie**, s'engagent pour que les abords routiers soient en mesure d'accueillir des insectes pollinisateurs.

Au printemps 2010, des espèces végétales mellifères vont ainsi être semées sur plus de 250 kilomètres d'accotements routiers afin d'offrir aux abeilles de nouvelles ressources florales pour leur alimentation. Cette expérimentation, qui associe services de l'État et spécialistes de l'apiculture au travers de l'association « réseau biodiversité pour les abeilles », sera évaluée pendant trois ans. Intensité du butinage, composition des pollens, analyse du miel... autant d'indicateurs qui permettront d'apprécier l'efficacité de la démarche, les éventuels problèmes qui se poseront, et de rechercher les solutions adéquates.

L'objectif est, aux termes de ces trois années, **d'étendre ce dispositif à l'ensemble du réseau routier national non concédé (environ 12 000 km)** et de mettre les connaissances acquises à disposition des autres gestionnaires de réseaux routiers (sociétés autoroutières, collectivités territoriales) qui souhaiteraient se lancer dans une démarche similaire.

La lutte contre la régression des pollinisateurs, et notamment des abeilles, représente un enjeu déterminant en termes de biodiversité. En effet, en butinant les fleurs pour en récolter le nectar et le pollen, les abeilles assurent naturellement la pollinisation de nombreuses espèces végétales et permettent ainsi la fécondation nécessaire à la production de fruits et de graines, eux-mêmes essentiels à la survie de très nombreuses espèces animales. Cette démarche innovante permet d'introduire des réserves de pollen et de nectar de bonne qualité tout au long de l'année apicole. Cette réserve est indispensables pour améliorer le bol alimentaire des abeilles et contribue au maintien de leurs défenses immunitaires.

« Plus de 35% de nos ressources alimentaires proviennent aujourd'hui des insectes pollinisateurs comme les abeilles. Les protéger c'est aussi assurer notre survie » déclare Chantal JOUANNO.



Celui qu'on aimerait recevoir : Dominique BUSSEREAU et Chantal JOUANNO lancent une démarche éprouvée en faveur de la protection des ITPE

Dans un contexte d'affaiblissement et de surmortalité des services techniques, essentiels à la reproduction des services publics, et dans la continuité des engagements du Grenelle Environnement, **Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des transports et Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie**, s'engagent pour que les services soient en mesure de valoriser dans les meilleures conditions les compétences des ingénieurs des TPE.

Au printemps 2010, des missions techniques vont ainsi être réaffirmées sur plus de 100 départements afin d'offrir aux ingénieurs des possibilités supplémentaires pour assurer leur fonction. Cette expérimentation, qui associe services de l'État et des organisations syndicales au travers du SNITPECT-FO spécialiste de la « défense des ingénieurs et du service public », sera évaluée pendant trois ans. Intensité des moyens, composition des services, analyse du bien être... autant d'indicateurs qui permettront d'apprécier l'efficacité de la démarche, les éventuels problèmes qui se poseront, et de rechercher les solutions adéquates.

L'objectif est, aux termes de ces trois années, **d'étendre ce dispositif à l'ensemble des ministères et lieu de travail des ingénieurs des TPE** et de mettre les connaissances acquises à disposition des autres gestionnaires des ITPE (établissements publics, collectivités territoriales) qui souhaiteraient se lancer dans une démarche similaire.

La lutte contre la régression des corps techniques, et notamment des ITPE, représente un enjeu déterminant en termes de diversité culturelle. En effet, en portant des projets pour en récolter l'intérêt général et le meilleur service public, les ITPE assurent naturellement l'aménagement durable de nos nombreux territoires et permettent ainsi la fertilisation nécessaire à la production de richesses et d'innovations elles-mêmes essentielles à la survie de très nombreuses collectivités et entreprises. Cette démarche innovante permet d'introduire des réserves d'études et de réflexions de bonne qualité tout au long de l'année administrative. Cette réserve est indispensable pour améliorer la motivation des ITPE et contribue au maintien de leur défense collective.

« Plus de 80% de notre encadrement technique provient aujourd'hui des ITPE. Les protéger c'est aussi assurer notre survie » déclare Chantal JOUANNO.